

EN AVANT!

Hebdomadaire de Combat Canadien-Français, Politique et Littéraire

EN AVANT! ne peut exister, grandir et prospérer que par l'encouragement qu'il recevra de ses lecteurs.

Aidez-nous en le recommandant à vos amis.

BUREAUX:

MONTREAL:

Ch. 613, 132 St-Jacques Ouest,

QUEBEC:

604 rue St-Jean, Téléphone: 5540.

SAINT-HYACINTHE:

67 rue Mondor, Téléphone: 143.

Directeur politique: DAMIEN BOUCHARD

SAINT-HYACINTHE, 27 AOUT 1937

Directeur littéraire: CLAUDE-HENRI GRIGNON (Valdombre)

LES OUVRIERS ONT ETE TRAHIS

Les Syndicats catholiques de la Province de Québec ont toujours été opposés, en principe, à la grève comme moyen syndical. Ils la regardent comme un moyen révolutionnaire, qu'on ne doit prendre qu'en cas d'extrême urgence. Qu'ils y aient eu recours dans l'industrie textile, c'est la preuve qu'elle se présentait à eux comme moyen d'une absolue nécessité, après l'échec de tous les autres arguments.

Les Syndicats catholiques ont déclenché la grève dans l'industrie textile à cause du refus systématique des patrons de reconnaître les conventions collectives de travail. Il y a là un principe en jeu qui est à la base même de l'existence des Syndicats.

L'enquête d'un comité (Stevens) de la Chambre des Communes, sur les fluctuations de prix dans le commerce, nous avait révélé la situation exceptionnelle du trust du textile. Dans un temps de crise économique, quand de nombreuses industries parvenaient difficilement à équilibrer leurs budgets, les compagnies pour la fabrication de produits textiles, unies en un monopole puissant, versaient à leurs actionnaires des dividendes de grande prospérité, qu'on croyait disparus depuis le krach de 1928. Aussi le Canadien moyen était-il justifiable de se dire, en apprenant la grève des Syndicats de l'industrie textile: "S'il y a une industrie où les employés doivent avoir raison de se mettre en grève, c'est bien dans celle-là".

Les employés syndiqués, voyant que l'industrie textile réalisait des profits extraordinaires, même en temps de crise, décidèrent que le moment était venu d'obtenir une amélioration de leur sort commun, d'autant que plusieurs avaient à se plaindre des conditions de travail et des salaires. Il était possible d'obtenir cette amélioration au moyen de conventions collectives de travail, reconnues jusque-là par le gouvernement de la province dans nombre d'industries.

On sait le reste: le refus des patrons de reconnaître le contrat collectif, l'intervention de la Confédération des travailleurs catholiques, à qui les Syndicats sont affiliés, l'attitude irréductible des patrons, la grève...

Les Syndicats catholiques avaient raison de croire que le gouvernement de la province appuierait leurs revendications. Celui-ci n'avait-il pas donné force de loi, jusque-là, à toutes les conventions collectives adoptées dans diverses industries? Mais les Syndicats comptaient sans la trahison. Ils oublièrent que le gouvernement qui leur avait donné la loi des conventions collectives avait été remplacé, à Québec, par un régime tory, protecteur historique de la haute finance.

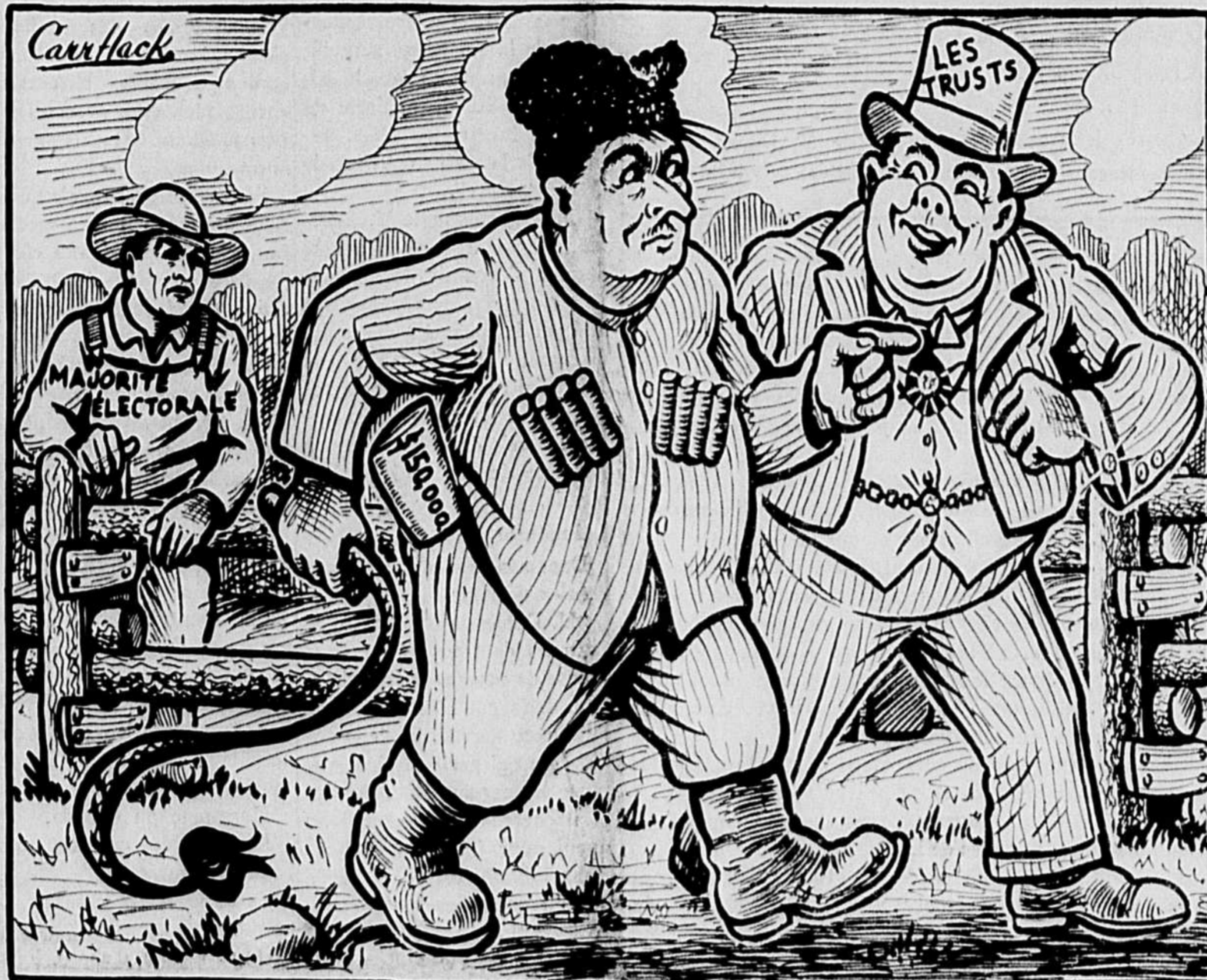
Dans l'esprit de M. Duplessis, la loi des conventions collectives de travail est trop bonne pour les ouvriers. Elle va trop loin dans la reconnaissance de leurs droits. Aussi a-t-il eu le soin de lui substituer une loi dite des salaires raisonnables, qui donne tout simplement le coup de mort aux Syndicats catholiques et à leurs revendications.

Dans un remarquable article qu'il a donné au CANADA, en date du 23 août, M. Roger Brossard, avocat de Montréal, souligne la différence vitale qu'il y a entre la loi des conventions collectives de travail et la loi des salaires raisonnables.

En vertu de la première, les conditions de travail de l'ouvrier, dans une industrie déterminée, sont fixées et mises en vigueur par les patrons et les employés de l'industrie, sous l'égide de la loi. Mais avec la seconde loi, c'est le gouvernement, par l'entremise de son Office des salaires raisonnables, qui s'ingère dans l'industrie et se substitue de droit aux unions et aux syndicats pour dicter aux patrons et faire accepter de force par les ouvriers les conditions de travail qu'il a arrêtées.

"Est-il surprenant, dès lors, que les ouvriers préfèrent l'ancienne loi à la nouvelle?" demande M. Brossard, qui continue: "N'est-il pas facile de comprendre pourquoi M. Gordon et ses amis préfèrent la nouvelle loi à l'ancienne? Que le gouvernement réussisse à imposer ses volontés — qu'elles rencontrent ou non, peu importe, les justes demandes des ouvriers — par une ordonnance dont il aura seul à surveiller l'exécution, et les unions et syndicats d'ouvriers subissent un choc dont ils auront beaucoup de difficulté à se remettre. C'en est fait de leur raison d'exister. S'ils refusent de se soumettre à l'ordonnance, ils se mettent hors la loi et les grèves qu'ils peuvent faire prennent couleur de sédition! Et combien plus facile ne sera-t-il pas pour M. Gordon d'obtenir du gouvernement, tout d'abord des concessions lors de la passage de l'ordonnance, puis des faveurs, des pardons faciles et des oublis volon-

ANNIVERSAIRE AOUT 1936-1937



Baptiste Canayen: "On s'est-y fait emplir royalement en août 1936".

LES ACTIVITES DU GOUVERNEMENT KING

Le cabinet King n'a décidément pas chômé au cours de la dernière quinzaine. Tant que les utopies messianiques de M. Aberhart n'avaient pas de répercussions sérieuses à travers le pays et demeuraient cantonnées dans le cerveau brumeux de l'ancien pasteur protestant, les autorités fédérales pouvaient, tout en ayant l'oeil ouvert, laisser s'effriter de lui-même le bloc crédit-socialiste élu en 1935.

Mais le premier ministre de l'Alberta se sentant débordé par son aile gauche, a dû se résoudre à établir au plus tôt le crédit social depuis longtemps attendu, et faire entrevoir son fameux dividende. Le grand charlatan politique a voulu s'arroger le pouvoir de contrôler les banques, dont l'unique fonction devait selon lui se limiter à verser les dividendes promis. Devant un tel geste qui menaçait de porter une atteinte grave au crédit du Canada, et de conduire à l'anarchie législative, M. Mackenzie King s'est vu contraint d'user de la manière forte, après une dernière mise en demeure. La législation albertaine a été désavouée. C'était la seconde fois depuis quinze ans que le gouvernement d'Ottawa invoquait son

privilege de désaveu à l'adresse de l'Alberta.

Le ministre des finances, M. Dunning, n'avait pas été même assez optimiste, dans ses prévisions budgétaires, pour le dernier exercice financier. Le Financial Post du 21 août nous apprend que le déficit pour l'année fiscale 1936-37, est de dix millions de dollars en-deça des chiffres publiés dans le dernier budget. Voilà une preuve incontestable de la reprise générale de l'activité économique. Ce qui est encore plus consolant, c'est que les dépenses extraordinaires en 1936-37, y compris les sommes affectées aux allocations de chômage, ont enregistré une moins-value de \$24,000,000. Le Canada s'achemine donc rapidement vers l'équilibre budgétaire.

Les démarches entreprises par le premier ministre pour obtenir des Etats-Unis, la réciprocité, en matière d'impôt sur les non-résidents, ont été couronnées de succès. Le nouvel accord canado-américain, qui vient d'être ratifié par le Sénat des Etats-Unis, bénéficiera aux nombreux Canadiens ayant des capitaux investis outre-frontière.

La presse a été quasi-unanime à approuver la nomination des commissaires chargés d'enquêter sur les relations financières du pouvoir central avec les provinces. Félicitons M. Mackenzie King d'avoir nommé uniquement des Canadiens. Voilà qui contraste avec la politique suivie par M. Bennett, de faire présider des enquêtes par des financiers ou des ma-

(Suite en page 2)

"taires ou non, lors de sa mise en vigueur! Y a-t-il une autre explication à donner à la générosité pour le moins étrange — car elle est sans précédent: la dernière enquête l'a démontrée — que témoignent soudainement les administrateurs de l'industrie textile, en se montrant disposés à assumer seuls le paiement des prélèvements imposables en vertu de la loi des salaires raisonnables, et à libérer les ouvriers de leur part des contributions qu'ils auraient à payer en vertu de la loi des conventions collectives? Pour citer les chiffres de M. Gordon: \$50,000 dans un cas et \$25,000 dans l'autre. Les patrons doivent sûrement espérer une compensation quel-que part".

Ainsi donc, conclut le savant juriste de Montréal, "le conflit actuel se livre entre trois intérêts bien distincts: les ouvriers défendent l'existence de leurs syndicats et unions et le droit de contrôler eux-mêmes les conditions de leur travail; la Dominion Textile cherche, avec l'appui du gouvernement, à affaiblir la puissance des unions ouvrières et à espérer obtenir plus facilement de l'Etat des concessions que les ouvriers seraient injustifiables de lui faire; le gouvernement, par ailleurs, veut éten-

dre ses tentacules dans les domaines qui lui étaient jusqu'alors fermés et veut s'assurer le plus grand nombre possible de places à distribuer".

S'il y avait encore des personnes pour croire obstinément à la sincérité des motifs qui animent le gouvernement Duplessis, la grève des Syndicats catholiques de l'industrie textile a dû leur ouvrir les yeux. Nous voyons ici un gouvernement élu au cri d'Union nationale prendre parti délibérément pour un trust puissant contre les humbles ouvriers — qui avaient mis en lui leur confiance. Non seulement ce même gouvernement refuse-t-il de rendre justice aux ouvriers dans cette grève en particulier, mais il cherche en même temps à détruire tout leur mouvement syndical. Combien cette attitude de nos gouvernants est différente de celle qu'ils prenaient sur les hustings de la province, avant les élections d'août 1936! Il n'y aurait rien de trop bon pour les braves ouvriers, criaient-ils, la main sur la poitrine. C'était hier. Aujourd'hui, ils refusent même de reconnaître aux ouvriers des droits élémentaires.

On pourra dire de M. Duplessis et de son gouvernement qu'ils ont tout trahi.

Damien BOUCHARD

APRES DOUZE MOIS DE CE REGIME

C'est à Knowlton, dans la circonscription électorale la moins française de la province, que le chef du gouvernement d'Union Nationale a voulu, entouré de ses thuriféraires habituels, célébrer le premier anniversaire du grand soir. M. Duplessis a tenté d'établir le bilan de son administration, s'efforçant d'en faire ressortir l'actif, mais il a oublié dans son inventaire d'y inclure le passif.

Qui aurait pensé le soir du 17 août 1936 qu'en moins d'un an, le régime aurait perdu à un tel point la confiance du corps électoral que MM. Drouin, Hamel, Grégoire et Chalout, principaux lieutenants du premier ministre, seraient devenus ses adversaires irréductibles?

Le nouveau ministère recruté, à de rares exceptions près parmi les "minus habens" du parti, avait profondément déçu l'opinion publique. Au lieu de réduire le nombre des portefeuilles le chef du gouvernement s'efforça d'augmenter l'équipe ministérielle. M. Duplessis procéda ensuite à l'abolition de plusieurs commissions, dans l'unique but de mettre au rancart ses adversaires politiques; il ne tarda pas à instituer d'autres commissions qui portèrent le nom d'offices ou de régies. Ces nouveaux organismes servirent à alimenter les appétits inassouvis des "benettistes" et des "castors", qui avaient fait le coup de feu dans les jours sombres du parti tory. Aucune réduction substantielle dans les frais d'administration. Le nombre des femmes employées au parlement s'est accru de 40 pour 100 depuis douze mois.

"Les fonctionnaires honnêtes ne seront pas inquiétés". La guillotine nationale, aidée de la mitrailleuse de l'ineffable William Tremblay, ne tarda pas à entrer en action. Une multitude d'employés du gouvernement, dont la réputation était intacte, furent brutalement mis à pied pour motif d'économie et remplacés par des militants du parti.

M. Duplessis s'était engagé à châtier impitoyablement les prévaricateurs et les concussionnaires et à faire rentrer dans le trésor, les millions qu'il prétendait soutirés à même les deniers publics. Aucune procédure n'a été intentée jusqu'à date, personne n'a été traduit devant les tribunaux criminels ou poursuivi au civil, en restitution de sommes extorquées à la province. Pas un seul sou n'est retourné dans les coffres de l'Etat. L'enquête des comptes publics a été une farce tragique qui a coûté beaucoup plus cher qu'elle n'a rapporté.

La situation financière de la province a pris une mauvaise tangente, la dette s'est accrue de \$81,000,000, les dépenses au compte du chômage n'ont guère diminué. Le ministre du budget a prêté, pour l'exercice financier 1937-38, une insuffisance de \$35,000,000 au minimum, soit le déficit le plus considérable jamais enregistré dans les annales financières de la province, ce qui n'empêche pas M. Fisher de recourir aux procédés de comptabilité qu'il dénégait jadis dans l'opposition.

Le premier ministre ne se soucie guère d'hypothéquer l'avenir des générations montantes; il a emprunté plus en une seule année, que les libéraux durant les 34 premières années de leur administration. On avait jeté les hauts cris contre les "cent" taxes décrétées par l'ancien gouvernement; pas un seul impôt n'a été supprimé ou même allégé. La taxe de vente qu'on avait promis d'abolir à Montréal, continue de peser sur les épaules du consommateur. Nombre d'incompétents ont obtenu des leviers de commande; le conseil économique n'existe pas encore.

Le trust de l'électricité demeure toujours aussi florissant; les trois lois d'électricité constituaient un habile camoufflage. La première rend la municipalisation plus difficile; la seconde n'établit qu'un simulacre de concurrence d'Etat; la troisième n'a pour unique but que de retarder la diminution des tarifs d'électricité. L'électrification rurale, thème de tant de discours électoraux, est rejetée à l'arrière-plan. M. Duplessis, armé de son fouet, devait partir en guerre contre les monopoles; les barons de la Dominion Textile ont trouvé des protecteurs bienveillants dans la personne du premier ministre et de son acolyte M. Tremblay.

Les exemptions de taxes, si éloquentement dénoncées, par le leader unioniste sont accordées à plusieurs reprises sous l'Ordre nouveau.

La protection de l'épargne populaire devait être l'objet des préoccupations constantes de M. Duplessis. Une loi inefficace, adoptée à la vapeur n'a eu pour effet que d'amener plusieurs grandes entreprises à transporter leur siège social en Ontario. Les chevaliers d'industrie, qui ont opéré dans la mine

(Tournez)

Rubec, sont toujours au large, grâce à l'incurie du ministre des mines. Le cabinet provincial a refusé de coopérer avec Ottawa pour sauvegarder le public épargnant.

Les ponts de péage constituaient, disait-on, un vestige de la féodalité. Ils n'ont été abolis qu'en faveur des députés. Dans le domaine de la colonisation, aucun plan d'ensemble, sinon une politique de tâtonnements. Le réseau routier de la province dans un état lamentable à une époque où le tourisme est en pleine activité, le problème de l'Université de Montréal toujours en suspens, l'indépendance des cours de juridiction criminelle menacée par la loi de réforme des tribunaux, la liberté des citoyens mise en péril par la loi du cadenas, un précédent dangereux créé par le fameux bill des Messieurs de Saint-Sulpice, tel est le triste bilan du régime.

La jeunesse, à qui on avait fait miroiter tant de perspectives brillantes, doit attendre que M. Duplessis ait tenté de se créer du capital politique aux dépens des autorités fédérales.

L'intervention brutale des séides du ministère à la Commission du chômage, pour favoriser des amis, le "salon de la race" transformé en une arène où les pugilistes et les "forts en gueule" s'en donnent à qui mieux mieux sous prétexte de maintenir l'Union Nationale, un sans-gêne, un débraillé, un manque de décourum absolu où le premier ministre, accompagné de ses orateurs de brasserie donnent le ton, prévaut à l'Assemblée Législative, le banditisme électoral érigé en système par M. Raynault, l'enfant chéri de M. Duplessis, voilà pour compléter le tableau des activités du ministère provincial. Le DEVOIR nous a appris ces jours derniers, que le gouvernement s'apprête à installer l'air "climatisé" au Parlement; nous ne serons pas surpris de savoir que d'ici peu le régime soit forcé de l'instaurer dans toute la province.

Vincent BROUSSEAU

LES ACTIVITES DU GOUVERNEMENT KING

(Suite de la page 1)

gistrats britanniques. Et M. Maurice Duplessis s'obstine à vouloir faire venir d'Angleterre des experts financiers pour aviser son gouvernement. Il se trouvera encore des gens pour affirmer que l'attitude de M. Mackenzie King est dictée par les intérêts de Londres, et que celle du gouvernement d'Union Nationale Duplessis-Pitfield est conforme aux aspirations québécoises!

Fidèle CACAMBO

LETRE DE MARTIAL DUCROCHET A SON PERE

Québec, 21 août 1937.

Mon cher papa,

Enfin! mon premier article sur la colonisation paraîtra bientôt dans le journal de Joseph. Imaginez le bonheur que j'éprouve, mais c'est grâce à mon ami Léné Ganeau, accoté par Georges Léveillé, le grand journaliste qui a les cheveux luisants et lisses comme ceux d'un barbier coiffeur; grâce, dis-je, à ces deux génies, si j'ai réussi à faire accepter mon article. Vous comprendrez comme moi qu'ils ont corrigé un peu ma copie, par rapport que je ne suis pas très fort en français ni dans la manière de défricher. Eux autres, ils connaissent ça et c'est pourquoi ils se tiennent constamment auprès de notre vénéré chef Duplessis qui veut s'instruire davantage sur le patrimoine national, car dit-il, c'est la terre qui nous sauvera et c'est par la terre, mais sans être une terre à terre que notre chef bien-aimé gardera la confiance des assommeurs de St-Pascal.

C'est sans doute pour cela qu'il a fait cadeau de mille milles carrés de forêts à nos amis les Anglais qui ont ouvert le moulin de Chandler.

Notre vénéré chef fait bien d'aimer les Anglais car ils ont beaucoup d'argent et ils peuvent nous aider en temps d'élections. Vous comprendrez alors, cher papa, pourquoi on a ouvert le moulin de Chandler. Ça ne coûte pas très cher à la province puisqu'on peut s'en sauver avec quelques mille milles carrés de beau bois. Il faut sauver la terre, c'est là notre politique nationale et la seule qui sauvera le pays. Donnons tout aux Anglais.

Ce qui fait la force de notre chef bien-aimé, c'est son esprit d'économie. C'est vrai qu'il a jeté tous les m... rouges dehors et que là où il y avait un employé, il l'a remplacé par deux bons bleus, mais ça fait rien. On ne saura jamais quelle économie notre gouvernement aura réalisée sur les crayons de mines, le papier, l'encre, les rubans de type. Vous me direz: "Comment notre bon chef a-t-il pu faire un pareil tour de force?" C'est bien simple, cher papa: en ne répondant pas aux lettres. Ainsi, ils économisent sur le papier, l'encre et les rubans de type. Sans compter, qu'en ne répondant pas aux lettres, le gouvernement ne se compromet pas, ne prend pas d'engagements et ne fait pas de promesses. Comme mesure politique, c'est la plus belle encore vue depuis la Confédération, comme depuis la Confédération, le meilleur ministre de l'Agriculture, c'est notre cher Bona. Le peuple ne sait pas cela et c'est pourquoi notre chef bien-aimé ne se gêne pas pour le dire.

Des économies! Le gouvernement ne s'occupe que de cela. Vous savez que du temps des rouges, on donnait des annonces, par ci par là, aux journaux amis. Aujourd'hui, ça ne se fait pas. Il est vrai que notre chef vénéré bourre le Journal, le Devoir, l'Illustration et quelques autres, mais ça n'arrive pas

DUPLESSIS ET TREMBLAY SONT CONSPUES

LES NOMS DU PREMIER MINISTRE ET DE SON MINISTRE DU TRAVAIL SONT HUÉS PAR UNE FOULE DE 10,000 OUVRIERS À MONTRÉAL.

Montréal, Qué.—"Le ministre du Travail de la province de Québec, M. Tremblay, parle en parfait ignorant et c'est par ses déclarations fausses et ridicules, au pique-nique de l'Union Nationale, à Knowlton, que l'on constate quelle sorte d'incompétent est à la tête du ministère du Travail de cette province. Il serait bon de lui faire ravalier de façon cavalière les déclarations qu'il a osé faire. Le premier ministre, lui, se permet de jouer au petit dictateur et il pense nous leurrer avec ses déclarations, que nous réfuterons facilement

d'ailleurs ce soir". Telle a été mardi soir, la déclaration de M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, à l'Assemblée des grévistes, au Marché Saint-Jacques, en réponse aux attaques lancées contre les syndicats catholiques et les grévistes des filatures par le premier ministre et par le ministre du Travail.

Environ dix mille personnes ont assisté à ce ralliement des grévistes au cours duquel les noms de M. Duplessis et de M. Tremblay furent hués à plu-

plus souvent qu'une fois par jour et puis, on a des amis ou ben on n'a pas. Sur les husting, il fallait ben promettre qu'on ménagerait, mais dans la pratique ça change un peu les affaires.

Vous savez qu'à l'occasion de l'anniversaire de l'arrivée au pouvoir de notre si bon gouvernement, le journal l'Illustration a publié un beau numéro, quelque chose de chouette, son père, et qui fait honneur à ce journal très libre en politique.

Sur 31 pages, il y avait 25 pages d'annonces du gouvernement. Le public n'a pas à chialer, puisque l'Illustration a publié tout ça pour la gloire, par amour de son parti et non par amour de l'argent. On a publié, il est vrai, une belle annonce de la Maison Pitfield, mais c'était en souvenir des 51 millions. Notre vénéré chef aime ça se rappeler, de temps à autre, des souvenirs qui lui sont chers. N'oublions pas non plus que M. Pitfield est le grand ami des Canavens et que la province lui a craché une commission de \$600,000 environ sur le fameux emprunt qui sauvera la province.

Toutes les annonces de ce numéro sont belles. Tous les ministères sont représentés et on peut y voir les photos de nos chers ministres qui travaillent jour et nuit et qui, la plupart du temps, sont victimes de leur devoir.

Donc, sur la première page de l'Illustration on peut regarder à loisir et à plaisir notre vénéré chef. On dirait que le nez lui a allongé un peu, mais ça lui donne un air de César et de dictateur à la Napoléon, un beau nez de chef, de senteux et de fureteux, toutes qualités indispensables pour la bonne gouverne de la province. Il faut voir encore ses beaux petits yeux moqueurs, un peu canailles et fins comme tout. Maximilienne m'écrit qu'elle a découpé le portrait et qu'elle l'a placé à la tête de son lit. "J'en dors pas des nuits, dit-elle, que je l'aimerais donc mon beau Maurice". Je la comprends et vous aussi, son père, je le sais bien.

Ce serait trop long que de vous faire le portrait de tous les portraits qu'a publiés le journal en question, mais je ne peux pas passer sous silence la belle figure du très honorable ministre du Travail, Notre cher William. Il a toujours l'air fin pareil. Il a la tête pointue qu'on dirait un siau renversé, ce qui est un signe de haute intelligence. Avec ses cheveux coupés en brosse, on devine tout de suite qu'il est souvent "victime de son devoir". On remarque encore avec beaucoup de satisfaction qu'il a des oreilles pour le restant de ses jours, des vraies oreilles de prophète qui entendent tout et n'entendent rien. Le journal, en outre, publie une belle biographie de notre dévoué ministre qui s'est fait tout seul. Quel homme! N'est-ce pas lui qui, parlant à Knowlton, de la somme considérable de travail de son chef bien-aimé, s'est écrié tout d'un coup: "Je lui dis des fois: Maurice, Maurice, tu vas te mettre à terre, va donc te reposer!"

Voilà une parole, cher papa, qui devrait être gravée sur toutes les granges de la province. Parole profonde, parole de penseur.

Il y a d'autres ministres encore qui figurent dans ce numéro de l'Illustration. Peut-on oublier notre cher Onésime avec son petit air de sainte Nitouche et penché en avant comme quelqu'un qui a l'habitude de s'agenouiller ou de faire des courbettes. Celui-là ne recherche pas du tout les honneurs et n'aspire nullement au poste de premier ministre, mais si jamais notre chef venait à tomber à terre parce qu'il travaille trop, on pourrait trouver son remplaçant dans la digne personne d'Onésime, qui est aussi fort en politique que le sénateur Sauvé.

Il y a encore ce cher Auger qui a l'air d'un gardien de parc et qui se dévoue tant pour la cause des colons et surtout des Bégin. Homme honorable s'il en est que M. de Maisonneuve, en 1642, aurait pris comme aide-de-camp, ou aide-de-parc. Mais à voir M. Auger, on dirait qu'il songe continuellement au 13 octobre 1914, une grande date dans sa vie et qui a décidé de sa vocation politique.

Enfin, cher papa, presque tous les députés de notre Sainte Union figurent dans ce journal, même qu'il y a un grand tableau sur deux pages qui nous offre le spectacle des têtes les plus intelligentes qu'il nous ait été donné de contempler dans notre chère province. Chose qui m'a frappé, c'est de voir M. Candide Rochefort figurer dans ce groupe des députés dévoués, soumis et obéissants à notre bien-aimé chef. Est-ce que par hasard, M. Rochefort, serait revenu au bercail? Tant mieux!

Je vais vous dire, bonjour, mon cher papa, car j'ai un long article à écrire sur "L'utilité de placer des colons sur des terres incultes". Je porte toujours les dessous de bras car il fait chaud à Québec. Je vous demanderais de m'envoyer \$15 pour ma pension car je ne sais pas vers quelle date je recevrai de l'argent de M. Joseph. Je vous embrasse tous, votre affectueux,

MARTIAL

LE FLEUVE ET LA CITE

"La ville de Montréal va s'enquérir de l'effet que pourra avoir pour elle le dragage de Saint-Laurent. Je chargerai un de ses ingénieurs ou un ingénieur du dehors, si les siens sont trop occupés, de faire une enquête sur le sujet". (M. Raynault)

Voilà bien du nouveau! En quel temps vivons-nous? Ces hommes de l'U. N. sont impayables.

siieurs reprises. On condamna ouvertement l'attitude prise par le gouvernement provincial sur la grève des employés de la Dominion Textile Company et l'on accusa en particulier M. Tremblay d'avoir appuyé la compagnie durant tout le temps qu'ont duré les négociations, et d'être responsable de la situation actuelle. Plusieurs grévistes dans la salle ont qualifié le ministre du Travail de "traître" et d'"assassin de la classe ouvrière de cette province".

Un télégramme de M. Adhémar Raynault dans lequel ce dernier s'excusait de ne pouvoir assister à la réunion, fut hué par la foule. Plusieurs déclarèrent que le maire de Montréal avait eu peur de venir devant les grévistes entendre les cris de réprobation à l'adresse de son chef M. Duplessis.

Loi néfaste

Dans son discours, M. Charpentier déclara:

"M. Duplessis nous traite de fauteurs de troubles et nous accuse de pousser les grévistes au sabotage. C'est l'homme qui a reçu un mandat de la population qui parle ainsi. Il s'amuse à jouer au petit dictateur et il cherche gauchement un appui pour faire ses déclarations injustifiées. Il est facile de voir qu'il cherche à détruire les unions par ses lois. Le premier ministre a l'espérance, en un mot, d'affaiblir les associations ouvrières.

"Il n'est pas sans avoir constaté que depuis quelques années les contrats collectifs ont contribué à affermir l'autorité des unions chez les ouvriers. Les comités paritaires, grâce à une représentation égale des employeurs et des ouvriers, ont pu faire observer les accords conclus entre le capital et le travail. C'est de cela qu'il a peur et c'est à détruire ces accords qu'il pense quand il dit qu'il affirmera son autorité.

"Le premier ministre veut encore insinuer sornoisement que les lois sociales protégeront les ouvriers mieux que les unions. Il comprend mal son rôle de législateur. Il oublie qu'il y a des sociologues catholiques avertis, à commencer par Pie XI, qui ont favorisé ces ententes collectives entre le capital et le travail.

"Seul le contrat collectif sera en mesure d'améliorer, d'année en année, votre situation du travail.

"Le contrat collectif nous permettra encore de faire baisser le tarif d'importation sur les produits textiles si la compagnie refuse plus tard d'améliorer vos conditions de travail. Vous pourrez encore diminuer les dividendes de la compagnie. Ce n'est pas la loi des salaires raisonnables qui nous donnera cet avantage, loi qui est semblable à celle du salaire minimum des femmes.

"Il n'y a aucun doute que le gouvernement veut nous détruire. Il a d'ailleurs commenté, dans l'industrie du papier, à nous combattre ouvertement. Au lieu de se servir des syndicats catholiques et nationaux fondés dans cette industrie, il cherche à imposer ses comités d'usine.

"Nous voulons vous donner un avertissement. Vous devez vous montrer fidèles à vos syndicats et protester autant qu'il sera possible de le faire, contre cette loi néfaste des salaires raisonnables".

SADIQUE

M. LeNoblet est un sadique de cruauté.

"Comme un chef abencérage, il danse et piétine sur le corps de ses victimes" (Francœur).

"Bâtonnier" est son titre d'excellence, étant à "base" de bâton.

On sait qu'au bout de son bras inlassable, le "big stick" ne cesse de rebondir sur le

Par sa situation unique, tant en amont qu'en aval, Montréal doit sa suprématie au fleuve Saint-Laurent.

C'était vrai au temps des rapides et des canots d'écorce; vrai au temps des voiliers; plus vrai au temps des écluses et des paquebots. Et ce sera encore plus vrai, avec les superpaquebots, d'un tirage énorme.

Sans cette voie royale qui la relie directement à la mer et fait, à mille milles des côtes, un port maritime de premier ordre, demandons-nous donc ce qu'il en serait de ses immenses quais, de ses hangars et de ses entrepôts géants. Mais, il n'en serait rien, car tout cela n'existerait pas.

C'est le fleuve qui a fait surgir la cité.

Le fleuve, et l'énergie alliée à l'esprit d'entreprise de ses citoyens.

Car, Montréal a eu le rare avantage d'avoir, dans le passé, des hommes de vision et de grande vigueur intellectuelle qui ont mis leur inlassable activité à la poursuite de ses destinées:—

Métropole du Canada. La force qui crée est aussi celle qui conserve.

Tarte se mit à creuser. Il creusa et il creusa.

On se moqua, d'abord. Faire remonter jusqu'à Montréal les grands océaniques, qui grossissaient toujours!

Il dit: — "Ils m-m-montèrent!"

Préfontaine, Brodeur, Cardin creusèrent.

Et, toujours fidèle au même esprit, le gouvernement fédéral vient d'ordonner un chenal de trente-cinq pieds.

L'effet que cela pourra avoir pour le port? Mais d'y faire monter les navires, parbleu! De le faire prospérer, et avec lui, la ville, le district, la province, le pays tout entier. Montréal est un port national.

M. Raynault ignore tout cela. Quel petit maire, pour une si grande ville!

Avant M. Raynault, il y eut un autre projet grandiose: une gare centrale de cinquante millions. Un autre maire le fit échouer. Il en reste un trou béant.

Deux fois de suite, ce serait un peu fort et Montréal jouerait vraiment du malheur.

Si M. Raynault réussissait à "barrer" cet autre projet magnifique, qu'en resterait-il? Une plage artificielle.

Mais, au fait, cette plage, quel danger court-elle? Aucun.

Elle serait bien plus compromise avec les "barrages" que le génie de M. Raynault veut faire construire.

Elle serait inondée et lavée par les grandes eaux.

Et ces barrages mêmes, ne faudrait-il pas les faire sauter à la dynamite, tous les printemps, pour éviter les inondations déjà si désastreuses.

Voilà une opposition qui sent son Duplessis à plein nez.

Qu'il mène son cabinet à coups de bâton, si son cabinet gélatineux s'y prête, mais qu'il n'aille pas croire qu'il puisse faire le même jeu avec celui d'Ottawa.

Aux petits hommes les petites choses et aux grands les grandes choses.

Montréal

crâne de ses collègues, tout convert de bosses.

Les fonctionnaires tombent en grappes.

La masse s'élève, s'abat, s'élève, s'abat, d'un mouvement rythmique d'horloge. Le sadique rit.

"Nous faisons plus en quarante jours qu'ils n'ont fait en quarante ans".

Encore un coup, il dirait: "Je détruis et je rebâtis en trois jours."

N'a-t-il pas dit: "Dans toutes les grandes circonstances, Dieu a fait surgir un LeNoblet pour sauver la province".

D'où cela vient-il? D'une faculté gonflée, hypertrophiée. L'accord parfait de toutes les facultés est la chose la plus belle du monde, si c'est la plus rare. Très souvent, l'une prend le pas sur les autres, s'enfle à leur détriment et les amenuïse.

Gigantisme d'un côté, crétinisme de l'autre.

Napoléon fut tel, dit-on. Mais, l'opinion générale est qu'il fut grand dans toutes ses facultés, le seul homme "carré" de l'Histoire, égal sur toutes ses faces: guerrier, homme d'Etat, jurisconsulte.

Mais, il y eut Néron. Sur lui, tout le monde s'entend. C'est le sadique classique. Grandiose dans ses excès, comme lorsqu'il fit incendier Rome, et tout à côté, puéril, comme lors-

qu'il chantait faux et jouait du luth, pendant l'incendie.

Les moeurs du temps donnaient un champ illimité à sa cruauté, et ce n'était que jeu d'envoyer les chrétiens aux bêtes, pour se pâmer de leurs clameurs et de leur sang.

Les sadiques de nos jours font différemment. Il y a bien les "purgés", pour donner le frisson divin. Mais ce n'est pas possible en tous lieux, particulièrement à Québec.

Les substitués ne manquent pas. Qui veut jouir sait trouver les moyens. Il y a le comité des comptes publics: belle chambre de torture. Là, M. LeNoblet s'en est donné.

Quand ce fut fini, le sadisme inapaisé appela à lui les destitutions. Six mois, un an presque, il tint ses victimes dans l'anxiété et la terreur. Puis, soudain, dehors! Un avis, c'est trop humain. Destitution rétroactive, inimaginable, mais vraie. Nous pouvons en citer. Trois semaines avant d'en être avisé, révocation en vigueur et salaire arrêté!

De Néron à M. LeNoblet, les méthodes ont changé. La Lévyrose est la même. L'incendie en masse et l'arène aux bêtes ont fait place aux destitutions en masse et à la chambre des tortures. Le luth et le chant, aux calembours de M. LeNoblet, de quoi il n'y a rien de plus puéril.

Saint-Denis.

ENTRE LA POIRE ET... LES FROMAGES

Les habitants de l'Alberta ne disent plus: Chef Aberhart mais bien: "Chef, Have a Heart".

Louis Veillot parle quelque part de ces "journaux qui se tiennent, comme les voitures de place, à la disposition des partis nouveaux". Le Devoir, qui adore Veillot, connaîtrait-il de ces bons journaux, si purs et si honnêtes?

L'homme le plus instruit paraît être ignorant lorsqu'il parle de l'homme qu'il connaît pourtant le mieux: lui-même.

Le premier ministre Duplessis attend avec anxiété la parution d'un nouveau journal. Il se demande si son dernier jour n'est pas arrivé.

"Maurice, tu travailles trop, tu vas te mettre à terre, va te reposer!" Parole célèbre, sortie sans effort de la bouche spirituelle du ministre du Travail. Le plus drôle, c'est que Maurice l'a cru.

Je connais des chrétiens plus juifs que les Juifs. L'argent les fait blémir.

On nous assure que le gouvernement commencera bientôt sa campagne contre les "slot-machines". On ne dit pas quand. Ça peut prendre du temps, étant donné que le Mi-

nistère actuel est une Slow Machine.

Des journaux pourris inondent nos villes. Et le procureur général ne bouge pas. Sans doute que le premier ministre est pour la liberté de la presse.

On devrait organiser des concours d'endurance chez les orateurs. Chez les nationaux, on fera des concours de croyance.

Dans une assemblée comique, tenue dans le comté de Labelle à la gloire d'Albiny, le petit Man Barrette s'écria: "Le comté le plus difficile à décrocher, c'est Terrebonne et je l'ai décroché!" En attendant que tu décroches une veste, mon vieux, tu peux t'adresser des fleurs.

Un journal bête donne une prime à tout lecteur qui fournira la photo de l'homme le plus gros ou le plus maigre. Que n'en donne-t-il à celui qui trouvera le député "national" le plus bouché? Ce serait si vite trouvé que le jeu n'en serait plus intéressant.

Le ministre Leduc ne parle plus de 25,000 hommes ni de 50,000 dans nos routes, mais de 35,000. Il est curieux que le ministre ne sache pas exactement combien d'employés relève de son Ministère. Pour

(Suite en page 4)

LA SEMAINE PROCHAINE

Un article de notre directeur politique. La page littéraire de Valdombre. Plusieurs articles de nos rédacteurs et collaborateurs réguliers. Un grand dessin de Cayr Hack, etc., etc.

EN AVANT !

Journal paraissant tous les vendredis, est publié et imprimé par l'imprimerie Yamaska, aux numéros 67-69 rue Mondor, Saint-Hyacinthe, Québec.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Dans les villes de 15,000 âmes ou plus: \$1.50 par année. Aux Etats-Unis: \$1.50 — Partout ailleurs au Canada: \$1.00

AU NUMERO: 5 Cents

LA VIE DE L'ESPRIT

LA LITTÉRATURE CANADIENNE

LE MAL QUI NOUS RONGE. NOTRE DEFAUT D'OBSERVATION (1)

III.—En guérirons-nous?

Je ne voudrais pas jeter la note pessimiste au beau milieu d'un Congrès de la Langue française qui honore tous ceux qui l'ont organisé et qui ne décevra pas, je l'espère, les inspirateurs d'un patriotisme fervent qui demande à un peuple de ne pas capituler. (2)

Aussi, avec toute la sincérité dont je suis capable, j'avouerai qu'il est possible de guérir le mal qui nous ronge.

Maintenant que nous avons mis la main sur une plaie très vive; maintenant que nous avons en la force de reconnaître le pire de nos défauts, tâchons à nous en guérir. Cherchons un remède efficace. Cela n'ira pas sans travail ni sans peines. Il faudra même plusieurs années avant que d'en arriver à un résultat tangible. On ne saurait corriger dans l'espace de quelques mois un vice d'esprit ou une déformation intellectuelle ou plutôt l'absence complète de formation et qui dure depuis toujours, semblait-il. Accomplissons tout de même un petit effort et rendons-nous si possible jusqu'au prochain Congrès sans trop subir de défaites.

Les parents doivent d'abord s'occuper de l'éducation de leurs enfants. C'est un principe élémentaire. Et cela avant qu'ils ne fréquentent l'école. A chaque instant du jour, le père ou la mère sera appelé à satisfaire la curiosité de l'enfant. Les parents, pour aucune considération, ne peuvent se soustraire à ce devoir impérieux. Ils ne doivent rien négliger pour instruire l'enfant, pour exciter son imagination et pour l'éclairer, non d'une façon rapide (et comme pour s'en débarrasser), mais complètement et avec force détails.

Il faut s'habituer à ne rien faire à peu près si vous voulez que plus tard l'enfant connaisse la valeur de l'observation directe et comprenne les beautés et la poésie de tout ce qui l'enveloppera. Ainsi élevé dans la famille dès l'âge le plus tendre, il jugera l'instruction nécessaire et fort agréable à l'école ou, en tout cas, remplira d'un enseignement précieux qui ne saurait lui nuire.

Le maître n'hésitera plus à jeter dans une terre aussi meuble, aussi bien préparée, la semence indispensable à l'éclosion de l'ouvrage bien fait, de l'oeuvre durable.

Voilà ce que les parents devront faire ou bien il paraît inutile de traiter le malade. Nous sommes trop enclins à nous en toujours remettre aux éducateurs et à leur faire porter tous les défauts de la race. Ces pauvres maîtres, ils ont toujours tort. Ils sont pourtant assez chargés du poids de notre propre ignorance!

On rendrait leur tâche moins ingrate si on leur confiait des enfants dont l'esprit serait déjà ouvert aux manifestations de la vie. Que les parents une fois pour toutes, et par esprit de discipline, et par amour de la patrie, prennent ici leur part des responsabilités.

Il appartient ensuite aux maîtres, aux professeurs de faire le reste. C'est là toute une vocation et enseigner est un des arts les plus difficiles

qui soient. C'est pourquoi l'Etat ne se montrera jamais trop sévère dans le choix des maîtres qui forgeront la nation. Quant à ceux qui dirigent l'éducation dans le Canada français, ils ont un rôle immense à remplir et le plus important de tous, peut-être. S'ils l'ont négligé jusqu'à présent, qu'ils en assument la lourde responsabilité. Sait-on, par exemple, que les cours élémentaire et moyen, qui sont la base de l'instruction publique, doivent être préparés avec le plus grand soin? Les programmes sont-ils conformes au développement de l'intelligence des élèves? Utilise-t-on des livres convenables et français? Je voudrais que cela fût.

Mais je déclare publiquement que le jour où nous verrons dans nos écoles des livres de lecture courante comme les **Contes des Cent ans Matins**, **Au point du jour**, **Le Livre des Quatre Saisons** du célèbre écrivain français, Ernest Péronchon, il y aura lieu, ce jour-là, de ne pas désespérer des petits Canadiens-français. Que je voudrais avoir le temps de vous montrer, à tous, ces livres merveilleux et avec quel art ils sont composés pour la plus grande joie et la plus belle compréhension de l'enfant. Ce sont là des spectacles rutilants d'images, de lumière et de vérité. Ce sont là des récits d'histoire naturelle et d'aventures charmantes où les animaux sauvages et domestiques tiennent le premier plan. Ils sont écrits dans une langue pittoresque, mais si simple encore et si naturelle qu'on dirait le chant d'une source d'eau vive, tandis que l'enfant garde l'illusion nette de se trouver au milieu d'un champ ou à l'oreille d'un bois. C'est la vie qui s'éveille, comprenez bien. Existe-t-il au monde quelque chose de plus suave et de plus grand?

Au pays de Québec, plus que partout ailleurs, il faut enseigner l'amour de la terre, même aux enfants des villes. C'est la terre qui fournit les exemples les plus saisissants d'observation directe et c'est dans le sillon que la poésie aussi bien que le coeur humain trouve sa seule raison d'être. Il sera toujours temps de faire lire à l'enfant des ouvrages où il n'est question que des grands et des misères, des progrès et de la plupart des inventions modernes qui abrutissent l'homme en désorganisant la société.

Si nous voulons sérieusement combattre notre défaut d'observation, commençons par imposer dans les cours élémentaire et moyen la lecture d'ouvrages qui soient de véritables traités d'observation directe, présentés sous une forme attrayante, imagée et vraie.

Plus tard, il faudra aborder l'étude de la psychologie. Aucune observation n'est possible sans cela. N'est-ce pas Stendhal qui disait: "Je ne retiens que ce qui est peinturé du coeur humain?" C'était parler avec intelligence, avec beaucoup d'esprit et de scrupule d'art. Enfin, c'est du Stendhal. La science qui a pour objet la connaissance de l'âme, considérée dans ses divers états, selon une définition courante, paraît si importante de nos

jours, qu'elle remplace la métaphysique si en honneur aux XVIIe et XVIIIe siècles.

On admet généralement que la méthode psychologique est avant tout une méthode d'observation. Or, si vous avez à peindre des caractères ou les moeurs d'une époque ou le drame d'une âme, il vous faudra posséder à fond cette science. Inutile d'ajouter que nos auteurs, pour la plupart, en manquent totalement. N'ayant pas été habitués, dès l'enfance, à observer et contrôler les moindres faits, comment voulez-vous qu'ils puissent saisir plus tard la portée et la nécessité de l'analyse psychologique?

Toutefois, notre défaut dominant est le manque d'observation. Nous voulons le corriger. Et parce que l'observation intérieure aussi bien que l'observation extérieure sont inséparables de la psychologie, il faut donc approfondir cette dernière science. Autrement, nos livres n'auront aucune valeur; autrement, nos livres seront ce qu'ils sont aujourd'hui: du vide.

Et je dis au littéraire du Canada français, qui garde la fierté et la volonté d'atteindre le but que nous lui proposons: "Connais-toi, toi-même et ce sera un jeu ensuite de connaître tes semblables".

(A suivre)

VALDOMBRE

- (1) Voir les Nos du 30 juillet, du 13 et du 20 août 1937. La fin de cette étude paraîtra la semaine prochaine.
- (2) On verra que je devais déchanter si on en juge par le pamphlet de juillet consacré entièrement au Congrès ou au Bilan de nos misères. — Note de Valdombre.

TRIBUNE LIBRE

LA FEMME ET LE POUVOIR

Le titre ne se pique d'aucune originalité. Je ne songe pas cependant, à faire le procès du droit de vote pour les femmes. Et loin de mon esprit, l'intention de proclamer que toute créature du sexe féminin, doit limiter ses ambitions aux soucis du pot-au-feu.

Mademoiselle Idola St-Jean peut représenter son bill à la prochaine session. (1) Elle aura encore des amis et des détracteurs. Nous le savons. Le reste ne regarde que ses dons naturels d'optimisme et la qualité de ses vertus de persévérance.

Que l'on soit sympathique ou que l'on soit réfractaire à l'innovation dont le but est de faire reconnaître, à la femme, une légitime part des droits sur le Pouvoir, on ne peut nier à Mlle St-Jean et à ses acolytes, le mérite de la sincérité dans l'effort.

Les expressions de philanthropie sont souvent discutables. En principe, c'est une disposition de caractère qui commande le respect.

Il serait à souhaiter que toutes les femmes ayant le goût de se dévouer pour la chose publique, ne fassent un plus mauvais usage de leurs aspirations et de leurs talents.

Certaines féministes ont d'autres réactions. Passons sous silence, les sottises de certaine petite personne inconsciente dans ses actes comme dans ses livres. (2) Mais, il en est une autre. Les qualités de sa plume nous avaient, préalablement, fait croire à des raisons d'estimer ses aptitudes.

Les derniers chambarde-

ments politiques semblent lui avoir touché le cerveau d'étrange façon. Une personnalité qui promettait mieux se dissout en résine aromatique. On ne sait plus que donner de l'encensoir. Les talents, avec l'âge, se concentrent en une plate dextérité pour la confection des fleurs de papier.

Chaque fois que les droits ou fantaisies de Dame Politique, appellent, sur le trône d'une nomination, une vedette nécessaire ou conventionnelle, s'élève le même reposoir de papier bleu-pâle.

"Monsieur le Ministre, ou équivalent, est joli garçon. "Dès les premiers jours de son existence, on avait pu remarquer les signes de sa prédestination au Pouvoir. Les hochets qui l'amusaient au berceau, étaient des emblèmes "ou des symboles du sceptre "qui allait être placé entre ses "mains, et de l'honneur qui en "rejaillirait sur son pays. Son "coeur d'enfant était un trésor "regorgeant de toutes les vertus, comme des bijoux les "plus précieuses. Elles se sont "développées en nombre et en "grâce, pour faire de l'élite, un "dieu de grandeur et de beauté."

Quelle tristesse! Quelle indignité!

Un homme, fut-il politicien de la plus triste espèce, qui lit de telles sonnettes sur son compte, dans les journaux, et qui ne se fâche pas bleu (en l'occurrence, on ne saurait parler de colère rouge) eh bien, ce n'est pas un homme.

Et point n'est nécessaire d'attirer l'attention des profanes sur ses pseudos-qualités. Le peuple aura tôt fait de le juger à sa mesure.

Si l'appelé est réellement qualifié pour les charges que lui dispense la Destinée, tant mieux! Mais, qu'on lui permette de faire ses preuves. C'est lui rendre un bien mauvais service que de l'enrubanner comme un St-Jean-Baptiste de parade, pour le présenter au public.

De toutes façons, c'est un rôle indigne d'une femme qui se respecte et qui respecte son sexe.

Celle qui se commet dans

pareil aplatissement, se révèle un esprit de servilisme qui est une étrange contradiction de l'esprit féministe. Ce que ce mot peut en nourrir d'aberrations! Peut-être y reviendrons-nous.

Pour résumer: l'admiration à toujours été une pierre de touche d'importance entre les deux sexes.

Le coeur humain, dans ce qu'il est de meilleur, est naturellement tout oreilles, pour la voix qui vient d'en haut. Il aime à écouter les yeux levés.

Vous savez les lois de cette disposition d'âme, mesdames? L'homme n'y échappe pas. Il s'est abreuvé de ce sentiment au sein de sa mère. C'est un besoin qui a grandi à l'unisson de ses appétits. L'homme entend ce qui le touche dans ses aspirations pour le beau, le bon et le droit. Les exceptions ne s'expliquent que par des raisons de leurre, de tare ou de dépravation. L'homme aime ce qu'il respecte.

Et, dès qu'il a l'âge de porter la culotte, il se moque des colifichets. A moins que, Je n'ai pas besoin d'insister. Normalement, il ne peut que mépriser la femme qui tente de s'attacher ses sentiments avec des faveurs de couleurs tendres.

Soyons féministes! Ne le soyons pas! C'est une question personnelle! Mais, soyons dignes, toujours! (3)

EVE

- (1) On chuchote que M. Duplessis s'accommoderait fort du vote des femmes. Mlle Idola pourra alors chanter victoire et Mme Madeleine, les louanges de son beau gouvernement ou mieux de son "joli" gouvernement car le bas bleu a un faible pour l'adjectif "joli".
- (2) Telle dactylo, employée au gouvernement, a publié, il y a quelques mois, un livre qui a bien rendu. Est-ce là un acte d'inconscience?
- (3) Mais peut-on rester digne en se fourvoyant dans les coulisses de la politique et en se trimoussant ou en se retroussant sur les hustings? Mussolini ne le croit pas et c'est pourquoi sa politique se prononce carrément contre le féminisme. N'empêche que l'opinion de notre collaboratrice, qui signe "EVE" par modestie, rend un son qu'on n'entend pas tous les jours et qui mérite d'être sérieusement examiné. Ce ne sent pas le bas bleu, non plus. C'est propre. Je tiens à le déclarer, ce qui ne veut pas dire que je suis Adam. — Notes de Valdombre.

ET LE GLOBE TOURNE...

Qu'avez-vous lu en vacances? — Il serait curieux de tenir une enquête sur les livres qu'on a lus durant les dernières vacances. La vieille fille classique a-t-elle revêtu son dernier Dely, et la jeune, des vers de Musset? Le notaire en tient-il toujours pour Bordeaux, et le médecin, pour Bourget, tandis que l'ingénieur et le fonctionnaire liront de préférence des histoires célèbres? Quant au jeune homme, étudiant et familier quelque peu avec les lettres, il se réjouit de Mauriac et des poèmes les plus difficiles de Claudel ou de Valéry.

Une autre question qui se pose, c'est la suivante: est-ce qu'on prend encore le temps de lire? Apporte-t-on avec soi, en vacances, le dernier livre paru ou si on préfère encore le journal et la revue, communément appelée, le magazine?

Une petite enquête, discrètement menée, dans un village près de la Malbaie et dans un autre caché dans les montagnes au nord de Montréal, nous

révéla que les gens, en vacances, ou simplement de passage en week-end, apportent dans leurs malles un ou deux volumes fraîchement arrivés de Paris. Ce sont les derniers "Vient de paraître".

On lit bien, fort distraitemment, soit à l'hôtel, soit à la maison de pension, le dernier numéro de la revue, mais ce n'est pas sérieux et on n'y attache aucune sorte d'importance. Il arrive plutôt qu'on choisisse un coin solitaire sur la plage ou encore en bateau pour prendre contact avec un livre sérieux, un roman solide, plus vivant que la vie qui nous entoure. Mais de préférence, c'est le soir, une fois dans la chambre, qu'on se livre à une débauche de lecture. On a l'illusion alors de goûter à un fruit défendu.

Notre enquête nous a appris que les écrivains les plus lus actuellement dans le Québec, ce sont Mauriac, Montherlant et Bernanos. Reconnaissant que des vieilles filles sévères, qui font office de chape-

mélange de pitié et de tendresse qu'on ne trouve que chez les femmes. Elle prit le malheureux par la main, lui parla doucement, l'amena chez elle, dans son château. Elle le recueillit, le lava, le nettoya, lui coupa les ongles, lui fit reprendre une figure humaine. Elle le soigna, comme eut fait une soeur de charité, mais en y ajoutant des sentiments très tendres.

"De toute évidence elle aimait d'amour le prince égaré et abandonné. Elle l'aimait, et c'est bien là un sentiment spécifiquement féminin, à la fois comme une mère et comme une amante. Elle prenait le roi sur ses genoux, elle le berçait avec des chansons comme un petit enfant, puis, pendant qu'il s'endormait, elle l'embrassait longuement.

"L'idylle, cette idylle exquise et tragique, dura plusieurs années, cependant que Isabeau, régente du royaume, menait une existence scandaleuse.

"Enfin un soir Charles de France mourut doucement dans les bras d'Odette de Champdivers."

On raconte encore que les troupes françaises furent écrasées par les Anglais à Azincourt et que le malheureux roi n'en sut jamais rien.

Quelle idylle touchante, émue, même on rencontre parfois la jeune fille, pâle et désabusée, au milieu d'un bosquet avec dans sa main un recueil de vers de Lamartine, de Musset ou de Victor Hugo.

Et la littérature canadienne, direz-vous? Très peu d'amateurs. Notre enquête nous apprend que les historiens, les économistes et les vulgarisateurs intéressent surtout le public canadien. Afin de ne pas blesser personne, nous ne nommerons pas ces écrivains de chez nous que des amateurs s'obstinent à feuilleter. Comme conclusion, on peut dire que le public canadien-français qui voyage durant la belle saison ("belle saison" c'est une façon de parler, n'est-ce pas?) est intellectuel et que malgré le nombre inquiétant de magazines et de journaux insipides qui inondent le marché, il y a encore plusieurs esprits qui ne se lassent pas du beau et de l'art véritable.

Car enfin, cette histoire du roi Charles VI, c'est du Shakespeare à l'état pur.

Marconi. — L'inventeur de la T. S. F. passera certainement à l'immortalité. Il devra beaucoup au physicien français Branly. Du reste, Marconi l'a reconnu maintes fois. Tandis que le Français avait en l'idée de la T. S. F. et qu'il en possédait le secret, le célèbre savant italien l'appliqua et industrialisa l'invention.

Grâce à l'Angleterre encore où Marconi séjourna et où il trouva des commanditaires généreux. Une fois Mussolini au pouvoir, il fut toutefois rappelé dans son pays d'origine où le fascisme le combla d'honneurs.

Les **Nouvelles Littéraires** du 24 juillet dernier fournissent sur Marconi des notes très intéressantes. En voici quelques-unes:

"Il ne faudrait pas oublier cependant que ses expériences furent rendues possibles par les travaux antérieurs d'Edouard Branly. Mais Branly ne quitta guère son laboratoire de l'Institut Catholique où en dépit de ses 93 ans on le voit encore chaque jour; alors que

"M. BOUCHARD A RAISON..."

Tous ces incidents ajoutés les uns aux autres finiront par convaincre les plus récalcitrants que M. Bouchard a raison.

M. Bouchard a raison... Oui, quand il affirme et réaffirme que le député de Victoriaville avait donné sa démission et que cette démission a été révoquée après substitution d'un document officiel par crainte d'un appel à l'électorat.

A la Rivière-du-Loup, l'honorable M. Bouchard est revenu sur le sujet. Il a offert un pari. Il est disposé à parier \$5,000 qu'il est en mesure de prouver la démission de M. David Gagné.

L'hon. Premier ministre qui a nié si emphatiquement cette démission et qui a même exigé des éloges de la part du démissionnaire, pardon! de la part du non-démissionnaire saisi, sans doute la balle au vol. Il

Marconi sut industrialiser ses inventions et faire passer du plan de la théorie à celui de la pratique la plus aisée, le maniement des ondes hertziennes...

"L'Italie qui fait à Marconi de grandes funérailles, ressent douloureusement la perte de son plus grand savant. Mais peut-être à cette douleur un peu de remords se mêle-t-il. Certes Marconi avait oublié les difficultés de ses débuts: anobli, nommé académicien, il était un des plus illustres personnages officiels de son pays. Pourtant, ce sont les Anglais et non point ses compatriotes qui lui ont donné les moyens de poursuivre ses expériences. Il avait d'ailleurs du sang britannique puisque sa mère, Annie Jameson, était Irlandaise. C'est elle qui l'engagea à aller s'établir en Angleterre et c'est par-dessus la Manche qu'il parvint à transmettre son premier message radiotélégraphique, le fameux salut à Branly qui date du 28 mars 1899.

"Prix Nobel de physique en 1909, Marconi continua à résider en Angleterre et en Amérique, jusqu'à un jour où M. Mussolini le rappela dans sa patrie en le comblant d'honneurs."

On peut toujours poser une question. Est-ce que Marconi aurait pu parfaire ses réalisations scientifiques si Branly n'eût point existé? Les encyclopédites de demain sauront bien nous instruire.

Une Académie canadienne.

On répète dans les milieux austères de la Société des Ecrivains canadiens, que préside avec tant d'esprit M. Victor Barbeau, songerait à fonder une Académie québécoise. Tout est possible. Est-ce que l'Italie ne possède pas la sienne? Est-ce que nous n'avons pas ici des fascistes et des fervents des corporations? Fondons une Académie. C'est de la bonne imitation.

Mais interrogez les astres afin de savoir quels écrivains pourraient bien faire partie d'une Maison aussi honorable. Nous n'en connaissons guère que trois ou quatre, dignes de siéger sous la nouvelle Coupole canadienne. En premier lieu, M. Victor Barbeau, puis l'abbé Groulx et peut-être Roger Brien à moins que M. Robert Choquette consente à abandonner ses travaux de compagnie "d'un curé de village". Chose certaine, c'est qu'on serait bien en peine de trouver ici une douzaine d'écrivains convenables. Continuons donc à écrire encore un bout de temps avant que de songer à nous immortaliser dans la mémoire des politiciens qui mènent la petite nation.

La Main de velours

profitera de l'occasion qui lui est offerte pour confondre le chef parlementaire de l'Opposition.

Mais, nous allions Poublier, le "chef" n'est pas friand des paris. On sait qu'il n'a jamais relevé celui que M. Edouard Lacroix lui avait fait. Le député de Beauce au Fédéral avait voulu parier avec M. Duplessis accusant ce dernier d'avoir reçu au moins \$150,000 des trusts pour faire sa dernière élection. M. Duplessis avait protesté en promettant à M. Lacroix de l'"arranger" à l'enquête des comptes publics. Or, dès la reprise des séances à l'enquête, M. Lacroix s'est empressé d'offrir ses services... qui jamais ne furent acceptés. L'accusateur n'a jamais été assigné comme témoin; son accusation demeure ainsi que son pari.

(De la Province)

L'UNION NATIONALE A FAIT FAILLITE

Fin de l'article de M. J.-E. Keith, dans "MacLean's Magazine":

II Colonisation et immigration

Un autre aspect de la politique de M. Duplessis, c'est la colonisation des régions inhabitées de la province. Il semble que ce soit pour tous les politiciens du Québec un article de foi, qui repose d'ailleurs plus sur le sentiment que sur l'économie, que de croire que le meilleur moyen de combattre le chômage soit le placement d'un plus grand nombre de colons sur la terre. Comme les terres les plus aptes à la culture et les plus accessibles sont depuis longtemps occupées, il faut établir les nouvelles familles de colons sur des terres éloignées des centres peuplés. C'est pour eux la vie dure et des conditions de vie déplorable, selon ce qu'on entend dire. On poursuit cependant avec activité cette politique. Durant la dernière session du parlement, on a attribué une somme de huit millions à cette entreprise. Il est impossible de savoir exactement ce qui résultera de la dépense de cette somme d'argent, car la loi elle-même n'en dit rien. Les fonds ont simplement été votés au gouvernement pour servir à la colonisation. Quand M. Bouchard, le chef de l'Opposition, demanda de quelle façon on entendait dépenser cet argent, il s'attira cette riposte typique: "Nous allons le dépenser plus profitablement que ne l'a fait le gouvernement Taschereau". Sur ce, on prit le vote et la loi fut adoptée.

L'opposition que font les Canadiens-Français aux projets fédéraux d'immigration ne s'inspire pas de la crainte que nous ayons une trop grande population agricole, mais de celle de voir augmenter la population non française au Canada. L'Eglise et partant les autorités gouvernementales dans Québec sont fermement convaincues que la plupart de nos maux présents proviennent d'une industrialisation trop intense. Elles estiment que nous devons travailler à revenir au système économique dont la base est constituée par des petites fermes paysannes non corrompues par les influences qui se répandent dans les grandes villes.

Si nous passons à certaines questions qui, dans leur ensemble, pourraient s'appeler législation sociale, nous trouvons que l'Union Nationale a une oeuvre considérable, du moins en fait de lois nouvelles. Un ministère de la Santé nouvellement créé a charge de l'administration des lois régissant la santé publique, l'assistance publique et les hôpitaux. Le gouvernement provincial s'est fait autoriser à conclure un arrangement avec le gouvernement fédéral touchant l'assistance aux aveugles. Il peut aussi, par arrêté ministériel, prohiber dans certaines industries le travail des enfants de moins de seize ans. Par arrêté ministériel également, le gouvernement peut fixer un salaire minimum pour les travailleurs de la forêt. Une somme de \$400,000 a été votée pour améliorer le revenu des institutrices des écoles rurales.

Ce qui surprend davantage, cependant, de la part d'une province qui répugne à l'ingérence de l'Etat dans les affaires de famille, c'est la loi d'assistance aux mères nécessiteuses, en vertu de laquelle, moyennant certaines conditions plutôt strictes, les veuves et les épouses aliénées, ayant charge d'enfants, peuvent demander l'aide de l'Etat. Quand

cette loi fut soumise au Conseil législatif, M. Médéric Martin, ancien maire de Montréal, la dénonça comme une mesure communiste. Elle n'en fut pas moins promulguée. Dans ce cas, une fois de plus, nous ne savons rien de la somme de secours qui sera accordée, car le détail important du chiffre des pensions est laissé à la discrétion du gouvernement. Sans connaître les règlements sur ce point il est impossible de prévoir quelle sera l'efficacité de cette loi.

Contrastant avec ces efforts en vue d'une plus grande sécurité sociale, nous avons l'intervention soudaine et inexplicable de M. Duplessis dans l'administration des allocations de chômage à Montréal. L'histoire de son "raid" sur les quartiers-généraux de la Commission du Chômage, est un exemple frappant du fait que le premier ministre du Québec est quelquefois capable de mettre au rancart les aménités qui accompagnent d'ordinaire la conduite d'un homme public. Les bureaux du Général Panet, chef respecté de la Commission, furent envahis sans avertissement, une nuit, par des officiers de police qui agissaient ainsi apparemment sans mandat. Le Général Panet fut littéralement jeté hors de son bureau et M. Duplessis porta contre lui de graves accusations de maladministration. Au moment où nous écrivons ces lignes, aucune de ces accusations n'a été prouvée.

Dans le même temps, on retrancha des listes plusieurs catégories de chômeurs secourus. A la suite de manifestations faites en face de l'hôtel de ville de Montréal, en juin, vint cependant la déclaration que la Ville avait ordonné de continuer le paiement des allocations à quelques-uns des groupes de chômeurs privés de secours par ordre du gouvernement.

Les unions ouvrières

A l'heure actuelle l'un des problèmes les plus graves auxquels ont à faire face le Canada et les Etats-Unis est celui de l'organisation des unions ouvrières. Dans Québec, l'Eglise romaine a de tout temps désapprouvé les unions internationales, à cause de leur indépendance de tout contrôle religieux. Elle a vigoureusement encouragé les Syndicats catholiques, où le prêtre occupe une charge officielle au sein de chaque syndicat. M. Taschereau traitait d'ordinaire toutes les unions ouvrières avec une égale impartialité, mais M. Duplessis fait apparemment tout ce qu'il peut pour faire disparaître les unions internationales. Il a publiquement exprimé son approbation de l'attitude de M. Hepburn à l'égard de la C. I. O. et au cours de la grève de la International Ladies' Garment Workers, ce printemps, à Montréal, il a accusé les chefs ouvriers d'être des communistes et il a même annoncé qu'il avait fait émettre des mandats d'arrestation contre eux. En dépit de cette menace, cependant, et en dépit d'une lettre ouverte des autorités ecclésiastiques ordonnant à tous les Canadiens-Français d'abandonner cette union, les ouvriers menèrent leur grève à bonne fin. Certains observateurs sont d'avis que le résultat de cette grève indique que les unions internationales vont survivre dans Québec.

En ce qui concerne la nouvelle législation concernant les ouvriers, M. Duplessis n'a pas

fait grand changement. Il a abrogé dans son entier la loi Arcand assurant l'extension juridique des conventions collectives de travail et il a aboli la Commission du Salaire minimum des femmes. A leur place, cependant, il a fait adopter une nouvelle loi sur les contrats collectifs qui ne fait que répéter ce qu'édictait la Loi Arcand. Il a aussi institué une nouvelle commission des salaires raisonnables, qui veillera sur les salaires minima.

Le résultat pratique, conséquemment, semble être plutôt un changement de personnel qu'un changement de politique. Le pouvoir qu'a le gouvernement de fixer les salaires est cependant augmenté et certains chefs ouvriers voient dans la nouvelle loi le premier pas vers le totalitarisme et l'Etat corporatif.

Il y a aussi le danger de voir détruit tout le mécanisme administratif de la province. Durant toute l'année dernière, des destitutions et des nominations politiques ont bouleversé le service civil provincial. Le nouveau régime ne diffère guère de l'ancien sous ce rapport. Il semble que le Canadien moyen prenne beaucoup de temps à comprendre qu'il paie cher sa tolérance du patronage.

III

Un coup d'oeil au programme de M. Duplessis, en dehors des questions économiques et de la législation sociale, révèle deux nouvelles lois qui ont particulièrement suscité les commentaires. L'une est la "Loi protégeant la province contre la propagande communiste". Cette fameuse garantie de rectitude de pensée fut poussée à toute vapeur devant le parlement et adoptée à l'unanimité.

L'objet de la loi est la lutte contre la propagande communiste et bolchéviste par l'application du cadenas aux maisons où se fait cette propagande. Quand le procureur général croit qu'une maison (dont la loi donne une définition qui embrasse tout, depuis le "penthouse" jusqu'à une "construction attachée au sol ou portative, érigée ou placée dessus ou au-dessous du sol, de façon permanente ou temporaire") sert à la diffusion de doctrines indésirables, il peut ordonner qu'elle soit cadenassée immédiatement, et cela sans s'embarrasser d'une autorisation judiciaire. Il appartient ensuite au propriétaire de la maison de démontrer son innocence. Comme la nature de la propagande "communiste" n'est nulle part définie, on peut s'attendre à certaines difficultés. Comme dans "Alice au pays des merveilles", la sentence ici précède le verdict. Quand certaines personnes exposent leur droit de connaître la nature du crime qu'on prétendait leur interdire, M. Coonan, ministre sans portefeuille, répondit qu'on avait justement laissé au mot "communiste" un sens vague parce que "beaucoup de gens sont communistes sans le savoir". Parmi ceux-ci, apparemment, se trouvait l'échevin Schubert, un vieux représentant ouvrier de droite, au conseil municipal, qui a toujours eu comme adversaires, aux élections, des candidats communistes reconnus. Quand M. Duplessis le traita de communiste, il défia publiquement le premier ministre de mettre le cadenas sur la porte de l'hôtel de ville.

La Loi du Cadenas illustre très bien la situation politique actuelle du Québec. Il n'y a aucun mouvement communiste de quelque importance dans la province. Le nombre des votes communistes, aux élections, n'a jamais dépassé quelques milliers, dans toute la ville de Montréal, où l'élément cosmopolite est en grand nombre. La campagne anti-communiste dans Québec fait partie de l'offensive mondiale lancée par le

Pape il y a quelques mois. M. Duplessis a déclaré ouvertement au parlement que l'idée de la Loi du Cadenas lui a été suggérée par le cardinal Villeneuve. Selon toute apparence dirigée contre le communisme, la loi peut aussi être dirigée contre les anti-cléricaux, dont le nombre grandit chaque jour dans la province. Fait significatif, la seule accusation de sédition portée devant les tribunaux québécois, depuis cinq ans, le fut non pas contre les communistes, qui s'attaquent au régime économique, mais contre les "Témoins de Jéhovah", qui s'attaquent à la prêtrise.

L'autre pièce de législation qui attire l'attention publique est la loi qui enlève à la langue anglaise son caractère officiel. Jusqu'ici les deux langues ont été sur le même pied, d'accord avec la garantie donnée par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. A l'avenir, dans les cas de divergence dans le texte de la loi, la version française prévaudra toujours — sans égard à la source de la loi en cause. Cette règle, en outre de questions de droit constitutionnel qu'elle soulève, bouleverse les méthodes d'interprétation établies. Plusieurs des lois de Québec sont rédigées en anglais et calquées sur des lois anglaises, par exemple les lois des compagnies et les chartes des institutions charitables ou éducationnelles anglaises. Dans ces cas, à l'avenir, la version anglaise, bien qu'elle exprime clairement l'intention du législateur, sera mise de côté, au bénéfice de la traduction française et la minorité anglaise dans la province cessera d'avoir dans sa propre langue, des textes de lois qui fassent autorité. Les membres de langue anglaise du Barreau de Québec ont énergiquement protesté contre cette nouvelle loi, mais on ne voit pas comment M. Duplessis, les choses étant rendues où elles le sont, pourrait maintenant reculer. La meilleure solution serait peut-être un recours aux tribunaux pour éprouver la constitutionnalité extrêmement douteuse de la loi.

Cependant, avant que le Canada anglais ne s'enflamme trop à propos de cet empiètement sur ses droits, il devra se rappeler le traitement qu'il a infligé à la minorité canadienne-française du Manitoba. Quand le Manitoba entra dans la Confédération, l'usage du français dans cette province y était garanti en termes identiques à ceux qui protégeaient la langue anglaise dans le Québec. En 1890, le parlement du Manitoba supprima totalement l'usage du français comme langage officiel dans les lois. M. Duplessis a encore du chemin à faire s'il veut avoir une revanche complète.

Corporatisme et fascisme

Que penser de M. Duplessis et des fascistes québécois? Plusieurs observateurs ont noté la tendance fasciste qui se fait jour dans le Québec. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, M. Duplessis fait habilement de la politique sans indiquer définitivement dans quelle direction il va s'engager. Il a refusé d'étendre l'application de la Loi du Cadenas aux fascistes aussi bien qu'aux communistes et il a par là donné crédit à l'opinion — fortement entretenue dans les milieux cléricaux — que le fascisme, particulièrement celui de l'Italie et de l'Autriche, est un régime de beaucoup préférable à l'autre. Sa conduite même au parlement a été à peine démocratique. Il a négligé de faire imprimer et distribuer d'avance les projets de loi; il a imposé l'adoption de mesures excessives comme la Loi du Cadenas et la Réforme des tribunaux civils, sans laisser au parlement le temps de les étudier comme il eut fallu; il a

UN PRETRE DENONCE LE GOUV. PROVINCIAL

UNE VIVE RIPOSTE DE L'ABBÉ L. P. CAMIRAND, AUMONIER DES SYNDICATS CATHOLIQUES A SHERBROOKE.

Sherbrooke, Qué.—Au quart d'heure des Syndicats catholiques, mardi soir, au poste CHLP, M. L. P. Camirand, aumônier diocésain des Syndicats, a dénoncé le gouvernement provincial pour son attitude dans la grève des Textiles. "Aujourd'hui, malgré l'opinion publique, malgré l'approbation de tous les journaux moins deux, après être montée sur les tréteaux, les encycloques à la main à pareille époque l'an dernier, après avoir proclamé un programme de rénovation sociale et nationale, la plus haute autorité provinciale vient rejeter les approbations de nos évêques et déclarer que cette grève est irraisonnée; en plus, l'on remplace les encycloques par des paroles mensongères", a déclaré M. Camirand.

L'aumônier diocésain a donné un aperçu des salaires payés à la "Dominion Textile", mais s'est refusé de nommer les employés qui recevaient ces salaires en disant qu'il ne voulait pas les exposer à la gêne, "car il n'y a pas d'honneur à travailler pour des salaires semblables".

M. l'abbé Camirand a encore souligné que la grève était

approuvée par les autorités ecclésiastiques et que des évêques encourageaient les grévistes à demeurer fermes dans leurs revendications. Il a déclaré que la présente grève constituait une lutte contre le communisme et, répondant à M. Duplessis qui accusait les chefs de la grève de tenir plus à leurs salaires qu'au bien-être des ouvriers, il a déclaré que les organisateurs de la grève ne recevaient pas d'autres salaires que celui dévolu par leur emploi et qu'il serait intéressant, sur cette question de salaires, de connaître ceux de Sir Herbert Holt et de M. Blair Gordon comme directeurs de la Banque Royale et de la "Dominion Textile".

M. Camirand a encore déclaré qu'il y a un an, on prêchait l'organisation professionnelle et aujourd'hui, on se fait complice des trusts pour détruire les unions et leur substituer des comités d'usines qui ne donnent aucune influence à l'ouvrier.

L'homme qui a pardonné à son ennemi est comme l'ennemi qui parfume le feu qui le consume.

La grande maladie de l'âme c'est le froid.

nes dans l'Ontario.

Que cela se produise ou non, la situation reste extrêmement vivante dans le Québec. Le mouvement nationaliste oblige-t-il vers la droite ou vers la gauche? Le clergé conservateur-t-il l'empire qu'il exerce sur les opinions politiques des fidèles ou de rapides changements de politique signifieront-ils une relâche de cette autorité cléricale? Ce sont là des questions pertinentes qui seront résolues dans les quelques prochaines années.

Quelques-uns des Canadiens-français les plus audacieux disent que la prédominance de l'anglais dans la vie économique n'est pas attribuable à une mauvaise politique de M. Taschereau, mais à l'enseignement que la jeunesse canadienne-française reçoit dans les écoles paroissiales et dans les collèges. Cet enseignement qui porte entièrement sur les classiques et sur la philosophie de saint Thomas produit des diplômés suffisamment préparés pour le droit et quelques autres professions libérales, mais déplorablement dépourvus des connaissances techniques qui leur permettraient de faire concurrence à leurs concitoyens dans les affaires d'aujourd'hui.

Pour sortir de là, prétendent ceux qui formulent ces critiques, il faut moderniser les méthodes d'enseignement, rendre plus étroite la réglementation légale de la vie économique, organiser les producteurs et les consommateurs, accorder aux ouvriers dans l'industrie d'équitables conditions de travail et augmenter le nombre des services et des entreprises d'Etat. A l'encontre de ces idées, les chefs de l'Eglise mettent de l'avant le principe du corporatisme, le nationalisme, le retour à la terre et une rigoureuse direction de l'enseignement. C'est le long de cette ligne de démarcation que se livre la bataille réelle et intime du Québec. L'issue en est encore incertaine.

Note de l'auteur. — Sept députés de l'Union nationale à l'Assemblée législative du Québec ont rompu avec M. Duplessis en accusant d'être trop conservateur et ils ont formé un nouveau parti. L'article était écrit quand cela s'est produit.

LES COLLEGUES DE M. DUPLESSIS

M. LeNoblet a des collègues: quatorze. Qui le croirait? C'est un chiffre fort. C'est dispendieux.

Il devait réduire le cabinet. Il l'a augmenté, augmenté en nombre et diminué en valeur. Un ministre, autrefois, c'était quelqu'un. Aujourd'hui ce n'est plus rien.

M. LeNoblet, qui prit toute la place, dans l'opposition, la prend toute, dans le ministère.

Les autres sont là, pour la frime, afin de donner l'illusion d'un gouvernement constitutionnel.

Ils ne font rien, n'ont rien à faire, et s'ils l'oublent, gare à eux. M. LeNoblet les envoie promener, dans tous les sens du mot. Aussi, n'ont-ils rien de plus pressé que de s'esquiver, qui ici, qui là. M. Drouin a pris la porte. Son oisiveté forcée lui pesait trop, celui-là.

Il y a un M. Auger. Où est-il? Est-il mort? Peut-être que non. Il s'amuse à jouer au dispartu.

M. Fisher, gardien du trésor. M. LeNoblet préfère le voir loin. Où l'envoyer? A Paris. Mais il ne sait pas les français. Tant mieux, lui au moins, ne dira pas de bêtises.

M. Gagnon. Dangereux. D'abord, il sent Bennett. Et puis, s'il se mettait à fabriquer quelque chose, ce pourrait être intelligent, et M. LeNoblet en crèverait d'envie. Et ne voudrait-il pas supplanter M. LeNoblet, quand M. LeNoblet supplantera M. Houde. Pourtant, impossible de l'omettre. Un petit ministère, alors.

Bona Dussault, pilote. Ministre de l'agriculture!

M. Leduc. Les routes. Il voudrait travailler, il pourrait travailler. On lui a voté les plus forts octrois. Or, nos routes sont des casse-cou. "On aperçoit bien, de-ci de-là, dans les champs, des cantonniers!" (Le Devoir). Des cantonniers, dans les champs! Pourquoi pas dans les routes? "Les abords de Montréal, ça c'est pis que tout" (Le Devoir). Qui donc empêcherait M. Leduc? Mais, M. LeNoblet, tout simplement, qui fourre son grand nez pointu partout.

M. Bourque. Les travaux publics. Patronage. C'est le ministre le plus surveillé. M. William (Guillaume) Tremblay. Lois sociales! Dans l'opposition, il faisait rire les gens. Depuis qu'il est ministre, il fait rire de lui. M. LeNoblet tâche de le faire oublier le plus possible.

Le docteur Paquette. Oh, celui-là! Il en donne du fil à retordre à M. LeNoblet. Pas méchant, mais ce qu'il est méchant. Ne comprend pas qu'un ministre doive se taire. Aussi, ce qu'il en récolte des bosses sur l'occiput.

M. Chapais, sénateur, conseiller législatif, leader au Conseil. "Nous sommes contre les doubles salaires."

MM. Elie, Coonan, Layton complètent le nombre. C'est tout ce qu'ils font.

ENTRE LA POIRE ET... LES FROMAGES

(Suite de la page 2)

un ingénieur qui compte de cette façon-là, on peut s'imaginer un peu comment sont administrés les fonds sous le poids desquels il s'effondre.

Le Devoir pourrait-il nous dire si le collaborateur, qui signe "Sans-Quartier" dans un hebdo de Montréal, est meilleur que celui qui signe la chronique municipale dans le Devoir?

Devant un film qui nous fait voir des jupes retroussées et des corsets qui s'ouvrent, certains dévots pourraient-ils nous dire si l'on doit garder les

yeux fermés. Nous aurions besoin d'être guidés.

Il n'y a rien comme le vice sous le manteau de la vertu pour faire croire que le porc n'est propre que dans sa boue.

Le Journal s'aplatit devant la merveilleuse législation du gouvernement "national". Pourquoi alors, Duplessis hésite-t-il à tenir un grand meeting à Montréal en commémoration de sa vaillante victoire? A se froter contre un Zézime, serait-il devenu mon, notre Cosaque?

Dans un moment de distraction, sans doute, M. Duplessis à Knowlton a admis que les rouges ont du bon et il a fait l'éloge d'un ancien Trésorier du gouvernement Taschereau. Ce Maurice finirait-il par ouvrir les yeux? La vérité finit toujours par sortir... de la bouche des innocents.

Une grève sévit à Montréal. M. Duplessis prétend que les ouvriers se trouvent dans le tort, naturellement. Songez que le chef des ouvriers se nomme Charpentier et que le premier ministre s'appelle Diouplaysee pour parler comme son ami Pitfield, vous saurez alors de quel côté se trouve le capitaliste.

Si jamais le Devoir devient indépendant, il ne fera pas vieux os, même s'il fait peu neuve.

Une prime de \$5 à tout lecteur qui nous dira si le ministre Albiny a fait un beau voyage en Europe et pourquoi.

Un gros politicien, instruit tout juste ce qu'il faut pour faire partie d'un cabinet national, disait de Duplessis: "Qu'il fasse bien attention de me faire un coup de Jeanne d'Arc".

Le 14 août dernier s'ouvrait à Sherbrooke le premier congrès des Ecrivains canadiens. Une autre belle occasion de se têter les oreilles. Il n'y a pas à dire, nous sommes un grand peuple et en fait de congrès, nous marchons vers le progrès.

Serait-il possible d'élever des chèvres dans le parc de Maisonneuve? M. Henry Lemaitre-Valet-Auger nous répondra-t-il passionné qu'il est du retour à la terre... promise.

Certains journalistes deviennent si bêtes au temps des chaleurs qu'on souhaiterait vivre dans un pôle nord perpétuel. Grinchieux, par exemple, est d'une platitude à étonner même un William ou un Paquette, ce qui n'est pas peu dire. Les amis du gouvernement seraient-ils trop pauvres pour aller à la campagne se rafraîchir un brin?

Des esprits forts, mais jeunes, parlent de "séparatisme", "nationalisme", "corporatisme" sans savoir trop ce dont il s'agit. Si une bonne fois, ils prévoyaient où tout cela peut nous mener, ils accepteraient de se taire très sagement. Jusque-là, il n'y a aucun danger Jaissons-les dire.

L'une des plus belles phrases du siècle, la voici et tout le monde aura deviné qu'elle est de Duplessis. Ce brillant orateur et non moins étincelant premier ministre répondait au docteur Hamel. Il s'écria: "Prenez garde de faire le jeu des communistes en jetant des allumettes démagogiques à base de fiel sur le brasier ardent de la dépression". Et c'est la sorte de politiciens qu'admire le journal à Ti-Georges Pelquier.

Le Convive distraité,